

Au trente-cinquième jour de l'agression illégale et illégitime des États-Unis et d'Israël, la section de la diplomatie publique de l'Ambassade de la République islamique d'Iran en France souhaite porter à la connaissance des médias et de l'opinion publique les points suivants :

***Vue d'ensemble des événements des dernières 24 heures :***

*Au cours des 24 dernières heures, l'évolution de la situation sur le terrain et sur le plan politique autour de la guerre illégale déclenchée contre l'Iran il y a 35 jours met en évidence l'intensification simultanée de trois dynamiques majeures : la poursuite et l'extension des attaques délibérées des États-Unis et du régime sioniste contre les civils et les infrastructures vitales de l'Iran, des hôpitaux et dépôts de secours jusqu'aux ponts et aux villages, le renforcement des ripostes ciblées de l'Iran contre les bases, systèmes radar et centres militaires et de renseignement israéliens et américains dans la région, et enfin la place croissante prise par les dimensions juridiques, humanitaires et énergétiques de la crise au cœur de l'attention de l'opinion publique mondiale : depuis la condamnation des attaques contre le système de santé iranien par l'Organisation mondiale de la santé jusqu'à l'enregistrement de records sans précédent pour le prix du pétrole physique et la poursuite des perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz. Combinées à une nouvelle vague d'initiatives diplomatiques de Téhéran avec les pays de la région et de l'Europe, ainsi qu'à la mobilisation massive de la population iranienne sur le terrain, ces évolutions montrent que la guerre des récits, la guerre sur le terrain et la guerre économique sont entrées simultanément dans une phase critique.*

**1. Dernières déclarations des responsables iraniens**

- Masoud Pezeshkian président de la République islamique d'Iran sur le réseau X : « Quel message envoient les attaques contre les hôpitaux, les entreprises pharmaceutiques et l'Institut Pasteur en tant que centre de recherche médicale en Iran ? En tant que médecin spécialiste, je demande à l'Organisation mondiale de la santé, au Croissant-Rouge, à Médecins sans frontières et à tous les médecins du monde de réagir face à ce crime manifeste contre l'humanité ».



- Seyyed Abbas Araghchi ministre des Affaires étrangères sur le réseau X : « Le ciblage d'infrastructures civiles, notamment des ponts à moitié construits, ne fera jamais plier les Iraniens. Ces actes ne sont que le signe de l'échec et de l'effondrement moral d'un ennemi en proie à la confusion et au désespoir. Chaque pont et chaque bâtiment seront reconstruits, plus solides encore ; ce qui, en revanche, ne sera jamais réparé, c'est le dommage causé au statut, à la crédibilité et à la confiance accordée aux États-Unis ».



- Seyyed Abbas Araghchi ministre des Affaires étrangères sur le réseau X : « Il existe une différence frappante entre l'époque actuelle et l'âge de pierre : à cette époque, aucun pétrole ni gaz n'était extrait au Moyen-Orient. Le président des États-Unis et les Américains qui l'ont porté au pouvoir sont-ils sûrs de vouloir faire remonter les aiguilles du temps en arrière ? ».



## **2. Attaques délibérées contre les civils et les infrastructures iraniennes**

- Le président du Croissant-Rouge iranien, en détaillant les attaques de l'ennemi au cours des dernières 24 heures contre divers points du pays, dont une part significative visait des sites et infrastructures civils, a salué la résilience de la population et les efforts inlassables des équipes de secours sur les lieux des incidents :
  - Province d'Hormozgan : dans le comté de Qeshm, « le quai de pêche » a été visé à 9h30, et dans le comté de Bandar Abbas, « le boulevard de la voie ferrée » à 19h45. Dans le comté de Bandar-Lengueh, « l'aéroport de Bandar-Lengueh » a été frappé à 23h10 ;
  - Province du Khouzestan : dans le comté de Khorramshahr, « l'île de Minou » a été attaquée à 9h45 ;
  - Province de Boushehr : dans le comté de Jam, le « village de Zibamakan » a été frappé à 10h50, la « zone des installations gazières » à 20h17, le « village d'Ali-Abad » à 21h08 et le « village de Goloukat (conserverie de poissons) » à 21h55. Dans le comté de Dayr, le « village de Kalu-Hosseinieh Amir-ol-Momenin » a été touché à 21h00, et dans le comté de Tangestan, un « hangar d'élevage de crevettes » a été atteint à 00h28. En outre, dans le comté de Boushehr, « l'entrepôt de secours du Croissant-Rouge à Tchoghaddak » a été attaqué à 6h10 ;
  - Province de Kermanshah : dans le comté de Songhor, la « zone industrielle de Songhor » a été frappée à 12h30.

Ces attaques, qui visent directement des zones civiles, des villages, des infrastructures urbaines, des installations économiques et même un entrepôt de secours du Croissant-Rouge, constituent une violation flagrante des principes humanitaires et du droit international.

- Un pont autoroutier reliant Téhéran à la ville de Karaj a été la cible de deux frappes aériennes. Selon les médias iraniens cités par le New York Times, cette attaque a fait au moins huit morts et 95 blessés. La deuxième frappe a eu lieu alors que les équipes de secours portaient assistance aux victimes.
- D'après les données du système de surveillance de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), relayées les 28 mars et 1er avril 2026, l'OMS a enregistré, depuis le début de l'agression conjointe des États-Unis et du régime sioniste contre l'Iran, plus de 20 attaques contre le système de santé iranien ; selon l'OMS, ces attaques ont causé la mort d'au moins 8 à 9 personnes et ont gravement perturbé la fourniture des services de santé.

### **3. Ripostes militaires de l'Iran**

- Communiqué du Corps des Gardiens de la Révolution islamique (CGRI) : À l'aube d'aujourd'hui, dans le cadre de la 91e vague de l'opération "Promesse véridique 4", la marine du CGRI a mené de violentes frappes, à l'aide d'un grand nombre de missiles balistiques, de missiles de croisière Qadir et de drones kamikazes, contre des objectifs militaires et des infrastructures appartenant aux terroristes américano-sionistes dans les pays du sud du Golfe Persique. Au cours de cette opération, le groupe aéronaval Abraham Lincoln des agresseurs américains, au nord de l'océan Indien, a également été visé par quatre missiles de croisière Qadr-380. Dans la deuxième vague de cette opération de renseignement et d'attaque, le lieu de rassemblement clandestin d'ingénieurs de vol et de pilotes de chasse américains à l'extérieur de l'une des bases ennemies aux Émirats arabes unis a été atteint avec précision par des missiles balistiques. Dans l'étape suivante, une offensive majeure a été menée contre l'unité de drones MQ-1 américains sur la base d'Ali al-Salem. Le trafic dans le détroit d'Ormuz est étroitement surveillé par les systèmes de la marine du CGRI, et le moindre mouvement de l'ennemi sera, avec l'aide de Dieu, confronté à une riposte ferme de nos combattants. La marine du CGRI déclare que l'insécurité actuelle dans ce détroit stratégique résulte directement des actes criminels et terroristes des États-Unis.
  
- Communiqué du CGRI : Les combattants de la force aérospatiale du CGRI, de concert avec les courageux combattants du Yémen, ont, dans le cadre de la 91e vague de l'opération "Promesse véridique 4", mené une série d'actions conjointes et coordonnées contre les centres de déploiement des forces, les entreprises d'armement et les équipements logistiques du régime sioniste dans l'ouest de Tel-Aviv et le port d'Eilat, au moyen de systèmes de missiles balistiques à longue portée à carburant liquide et solide, y compris des vecteurs très lourds. Le vacarme des explosions répétées au cœur des territoires occupés et la précipitation de plus de 5 millions de personnes vers les abris souterrains ont ôté aux services de renseignement sionistes toute possibilité de censurer ou de déformer la réalité du champ de bataille.
  
- Communiqué du CGRI : Comme nous l'avions averti, en réaction à l'assassinat de ressortissants iraniens, nous prenons pour cibles les sociétés de renseignement technologique et d'intelligence artificielle qui constituent des piliers des opérations terroristes de l'ennemi. Après la destruction des infrastructures de cloud computing de la société américaine Amazon en réponse à l'assassinat du général Fath-Ali Zadeh, ce sont aujourd'hui les infrastructures du centre de données et de calcul de la société américaine Oracle, basée aux Émirats arabes unis, qui ont été frappées en réponse à l'attaque terroriste contre Dr Kharrazi et de son épouse. En cas de répétition de ces crimes et d'un nouvel assassinat, l'entreprise suivante doit se tenir prête à recevoir une riposte décisive.
  
- Communiqué du CGRI : Le ministère de l'Énergie du Koweït a fait état d'une attaque contre l'une de ses centrales électriques et des installations de dessalement. Comme nous l'avions déjà indiqué dans le communiqué relatif à la 87e vague, nous réaffirmons que l'attaque non conventionnelle et illégale de l'armée du régime sioniste contre les installations de dessalement du Koweït est le signe de la bassesse et de l'ignominie des occupants sionistes. Le CGRI condamne cet acte inhumain et déclare que les bases et militaires américains dans la région, ainsi que les centres militaires et sécuritaires du régime sioniste dans les territoires palestiniens occupés, sont dans la ligne de mire

de notre puissance. Les pays de l'Asie occidentale doivent être vigilants face aux manœuvres de déstabilisation et de destruction de la région menées par le courant américano-sioniste ».

- Communiqué n° 52 de l'armée : Dès les premières heures de la journée, les positions des avions de combat avancés de l'armée terroriste américaine sur la base d'al-Azraq en Jordanie ont été la cible de nos attaques de drones. La base aérienne d'al-Azraq est l'un des principaux centres stratégiques et de commandement des forces d'agression américaines en Asie occidentale. Jouant un rôle central dans la conduite des opérations de chasseurs avancés et de drones de reconnaissance et d'attaque de l'ennemi contre les positions du front de la Résistance et de notre pays, cette base a été visée par les drones kamikazes de l'armée afin de réduire la capacité de combat aérien de l'ennemi.
- Communiqué du CGRI : Depuis la matinée de ce vendredi, dans le cadre de la 92e vague de l'opération "Promesse véridique 4", les combattants des forces navales et aérospatiales du CGRI ont, à travers plusieurs attaques combinées et fulgurantes, pulvérisé au moyen de missiles balistiques et de drones d'attaque les systèmes radar et équipements navals des terroristes américains dans la région et dans les territoires palestiniens occupés. Dans la première phase de cette opération navale, le lieu de regroupement des engins de débarquement amphibies (LCU) américains dans le port d'al-Shuwaikh a été détruit par des missiles balistiques. Le radar de veille aérienne lointain tridimensionnel AR-327, installé sur le site radar de Jabal ad-Dukhan à Bahreïn, a ensuite été frappé et détruit lors d'une attaque de drones. À l'aube de vendredi, dans le prolongement des frappes de la nuit précédente, les combattants de la force aérospatiale du CGRI ont, par le tir réussi de deux missiles balistiques, écrasé la base aérienne de Ramat David, qui abrite des escadrons de F-16 israéliens au sud-est de Haïfa. Dans une autre phase des opérations offensives et de tirs de missiles, et conformément à la tactique du "feu par le feu" et de la continuité des salves, plus de 50 points au cœur de Tel-Aviv et dans l'ensemble des territoires occupés ont été frappés de manière efficace par des missiles Khorramshahr-4 à têtes multiples. Un deuxième chasseur furtif F-35 américain, violant l'espace aérien iranien, a également été abattu et totalement détruit dans le ciel du centre de l'Iran par le nouveau système de défense aérienne de la force aérospatiale du CGRI. Cet appareil appartenait à l'escadron de Lakenheath. Il s'agit du deuxième chasseur agressif abattu par la défense aérienne du CGRI en l'espace de 12 heures.
- En réponse au démenti du CENTCOM concernant la destruction d'un chasseur par l'Iran, des images de la destruction d'un F-35 furtif dans le ciel du centre de l'Iran ont été rendues publiques.



- Communiqué du CGRI : Un missile de croisière avancé, furtif, à longue portée, doté d'une ogive de 1 000 livres appartenant à l'ennemi sioniste, a été intercepté et détruit dans le ciel de Zandjan par le nouveau système de défense aérienne avancée du CGRI, intégré au réseau unifié de défense aérienne du pays.



- Selon les images satellites publiées, la frappe de missiles iraniens du 1er mars 2026 contre une base aérienne stratégique des forces américaines en Arabie saoudite a gravement endommagé un radar clé AN/TPY-2 appartenant aux États-Unis. Cette base est l'un des sites de déploiement du système de défense antimissile THAAD et fait partie des infrastructures stratégiques américaines dans la région. Ce radar, élément vital du système THAAD pour la détection et l'interception des missiles balistiques, apparaît sur les images satellites avec des traces évidentes d'incendie et de dommages structurels, notamment la destruction d'une partie importante de son antenne. D'après les documents budgétaires de l'Agence américaine de défense antimissile, la valeur de l'antenne de ce radar est à elle seule estimée à environ 136 millions de dollars. Lors de cette même attaque, un militaire américain relevant du Commandement spatial et de défense antimissile de l'armée des États-Unis a été gravement blessé et, selon l'annonce officielle de l'armée américaine, il a succombé à ses blessures.



#### **4. Propagande, mensonges, diversion de l'opinion publique et guerre psychologique**

- D'après plusieurs médias américains, dont la chaîne CBS, le secrétaire à la Guerre des États-Unis, Pete Hegseth, a demandé au général Randy George, chef d'état-major de l'armée de terre, de quitter ses fonctions et de partir immédiatement à la retraite. Cette décision intervient en plein cœur de la guerre menée par les États-Unis contre l'Iran, alors que le général George n'avait accompli qu'une petite partie de son mandat normal de quatre ans. Selon CBS, citant des sources informées au sein du Département de la défense, Hegseth « cherche à nommer à ce poste une personne qui appliquera la vision qu'il partage avec le président Trump pour l'armée ».
- Le 2 avril 2026, le président des États-Unis a écrit dans un message sur le réseau social Truth Social que l'armée américaine « n'a même pas encore commencé à détruire ce qui reste en Iran » et a menacé de frapper ensuite « les ponts, puis les centrales électriques » : une menace explicite de s'en prendre aux infrastructures vitales dont dépend la population civile. En vertu du droit international humanitaire, notamment les articles 48 et 52 du Protocole additionnel I de 1977 aux Conventions de Genève relatifs au principe de distinction et à la définition des biens de caractère



civil, les ponts et centrales électriques demeurent des biens civils tant qu'un usage et un objectif militaires spécifiques et un avantage militaire concret et direct n'ont pas été démontrés ; leur ciblage intentionnel est donc prohibé. Par ailleurs, l'article 8, paragraphe 2, alinéa b), point 2, du Statut de Rome de la Cour pénale internationale qualifie de crime de guerre le fait de « diriger intentionnellement des attaques contre des biens de caractère civil ». Toute mise à exécution de la menace de destruction de ponts et de centrales électriques à usage civil en Iran pourrait ainsi relever de la définition du crime de guerre au regard du droit international.

- Dans un reportage exclusif publié le 2 avril 2026, la chaîne CNN, citant les évaluations récentes du renseignement américain, présente une image bien différente des affirmations du gouvernement américain sur le prétendu « coup décisif » porté aux capacités balistiques et de drones de l'Iran. Selon ce rapport, environ la moitié des lanceurs de missiles iraniens restent opérationnels et des milliers de drones d'attaque, l'équivalent d'environ 50% de la capacité de drones du pays, demeurent dans



l'arsenal iranien ; une part substantielle des capacités iraniennes en missiles de croisière côtiers est également intacte. D'après ces évaluations, l'Iran a, depuis des décennies, développé un vaste réseau de tunnels et de cavernes souterraines pour dissimuler ses lanceurs et armements et, en recourant à des plateformes mobiles et à la tactique du « tirer et se déplacer rapidement », est parvenu à préserver une part essentielle de sa capacité de dissuasion balistique, réalité qui selon les sources du renseignement américain contredit les déclarations optimistes de Donald Trump sur la prétendue proximité de l'effondrement des capacités offensives de l'Iran.

- Organisation du renseignement du CGRI : Mode d'emploi du récit américain de ces jours-ci :

- Présentez l'absence de banque d'objectifs comme une "opération dynamique" ;
- Faites passer la défaite pour une "fin de mission" ;
- Déguisez les divergences et démissions en "changement de commandement" ;
- Vendez le besoin de négocier, né de la faiblesse, comme un accord rapide et "intelligent" ;
- Rebaptisez les échecs régionaux en "redéfinition des priorités" ».



#### 4. Situation du marché de l'énergie et effets de la crise dans la région

- Selon la chaîne Fox News et les médias économiques qui lui sont liés, la hausse des prix du pétrole et du kérosène consécutive à la guerre avec l'Iran exerce des pressions sans précédent sur de nombreux secteurs, notamment les compagnies aériennes. La compagnie JetBlue Airways a annoncé qu'elle augmentait les frais de bagages enregistrés pour les passagers en classe économique de 4 à 9 dollars par valise, afin de compenser une partie de la hausse du coût du carburant, décision qu'elle attribue aux perturbations de l'offre mondiale



de pétrole et à l'envolée du prix du kérosène imputables à l'attaque contre l'Iran. Dans le même temps, le directeur général de United Airlines a averti, dans un entretien avec la chaîne Bloomberg, que si la tendance haussière du prix du carburant se poursuit, les billets de la compagnie pourraient renchérir jusqu'à environ 20%, ce qui illustre l'impact direct de la crise actuelle sur les coûts d'exploitation et le prix final payé par les passagers.

- D'après Bloomberg, depuis le 26 mars 2026, le pétrole d'exportation iranien se négocie pour la première fois depuis mai 2022 à un prix supérieur à celui du Brent, référence mondiale, le principal indice du brut iranien se situant environ un dollar par baril au-dessus du Brent. Ce changement, souligne Bloomberg, marque un virage stratégique important sur le marché physique du pétrole et une réduction des fortes remises qui pesaient traditionnellement sur les ventes de pétrole iranien sous le régime des sanctions.



- Bloomberg rapporte également qu'un porte-conteneurs appartenant à la société française CMA CGM, le « CMA CGM Kribi », qui signale une propriété française sur les systèmes de suivi maritime, a franchi avec succès le détroit d'Ormuz le 2 avril 2026 en empruntant les eaux territoriales iraniennes entre les îles de Qeshm et Larak. Il s'agit du premier transit enregistré d'un navire lié à l'Europe occidentale depuis le début de la guerre contre l'Iran et la quasi-paralysie de cette voie maritime stratégique.



- Selon Bloomberg, le prix de l'indice « Dated Brent », principale référence du pétrole sur le marché physique mondial, a franchi, le 2 avril 2026, le seuil des 140 dollars pour atteindre 141 dollars le baril, son niveau le plus élevé depuis 2008, une envolée directement liée aux perturbations provoquées par la guerre contre l'Iran et à l'insécurité dans le détroit d'Ormuz et la mer d'Oman. Sur le marché à terme (contrats à terme sur le pétrole), le Brent évolue entre 104 et 110 dollars, soit environ 30 à 40% de plus qu'avant le déclenchement des attaques contre l'Iran. Parallèlement, le prix officiel du brut d'Oman pour livraison en mai 2026 est d'environ 124 dollars, et ses échanges sur la bourse du Golfe Persique ont atteint à la mi-mars des records historiques proches de 148 dollars. Sur le marché du gaz, le prix de référence TTF en Europe se situe autour de 50 à 55 euros par mégawattheure, soit une hausse d'environ 40 à 50% par rapport à la période précédant la guerre contre l'Iran. L'ensemble de ces évolutions témoigne de l'émergence d'un nouveau « choc énergétique » qui affecte profondément tant le marché du pétrole brut que celui du gaz naturel.



## 5. Efforts diplomatiques

- Entretien téléphonique des présidents de la République islamique d'Iran et de la République d'Azerbaïdjan : le jeudi 3 avril 2026, les présidents des deux pays se sont entretenus par téléphone. Le président iranien a informé son homologue azerbaïdjanais des derniers développements liés à l'agression militaire américaine et sioniste contre l'Iran et aux crimes commis, notamment les attaques contre des écoles, des hôpitaux et des infrastructures vitales et industrielles. Il a rappelé que la République islamique d'Iran avait été attaquée militairement par les États-Unis et le régime sioniste en plein milieu de négociations avec Washington, et a réaffirmé la détermination de l'Iran à se défendre en mobilisant l'ensemble de ses capacités. Il a également remercié le gouvernement et le peuple d'Azerbaïdjan pour leurs expressions de solidarité et de soutien.



Le président azerbaïdjanais, soulignant les effets négatifs de la guerre sur la sécurité et la stabilité régionales, a exprimé l'espoir de voir la paix et la stabilité s'établir au plus vite dans la région. Les deux chefs d'État ont également échangé sur le développement de la coopération bilatérale dans divers domaines.

- Entretien téléphonique des présidents iranien et finlandais : le jeudi 3 avril 2026, les présidents des deux pays se sont entretenus par téléphone. Le président iranien, décrivant les dimensions de l'agression militaire des États-Unis et du régime sioniste contre l'Iran, a rappelé que pour la deuxième fois en neuf mois, les agresseurs avaient attaqué l'Iran en pleine phase de processus diplomatique, imposant des coûts humains et matériels considérables au peuple iranien. Il a souligné que les conséquences destructrices de cette guerre illégale ne se limitent ni à l'Iran ni à la région, mais que le monde entier paie le prix des actions agressives des États-Unis et d'Israël. Il a ajouté que les agresseurs s'en prennent au droit international et au principe de l'état de droit à l'échelle mondiale, de sorte que tous les États ont le devoir de réagir fermement face à cette agression militaire. Critiquant l'attitude de l'Union européenne face aux violations manifestes du droit par les États-Unis et le régime sioniste, il a souligné que, si quelques pays européens ont adopté une position responsable, beaucoup d'autres ont fait preuve d'une attitude passive, voire partisane, face à cette agression et aux crimes commis, notamment le massacre d'enfants et les attaques contre les infrastructures iraniennes, ce qui est totalement inacceptable. Réaffirmant le droit inhérent de l'Iran à la légitime défense, il a déclaré que l'Iran ne cherche pas l'escalade ni la guerre dans la région, mais qu'il ne transigera pas sur la défense de ses intérêts, de sa sécurité nationale, de son intégrité territoriale et de sa souveraineté. Les actions de l'Iran dans la région répondent à l'utilisation du territoire et des moyens des pays voisins par l'ennemi, et l'Iran ne nourrit aucune hostilité envers ses voisins. Rejetant toute ingérence étrangère dans les arrangements relatifs au détroit d'Ormuz, le président iranien a affirmé que l'insécurité actuelle dans ce détroit découle directement des agressions militaires des États-Unis et du régime sioniste contre l'Iran et que par conséquent, les navires hostiles et les participants à l'agression ne peuvent utiliser cette voie d'eau pour poursuivre leurs attaques contre l'Iran, une décision fondée sur le droit international.



Le président finlandais, exprimant sa préoccupation face à la situation actuelle, a insisté sur la nécessité de recourir à la diplomatie pour mettre fin à la guerre et a déclaré que son pays était prêt à apporter toute aide possible.

- Entretien téléphonique des ministres iranien et russe des Affaires étrangères : lors de cet appel, le ministre iranien des Affaires étrangères a réaffirmé le droit inhérent de la République islamique d'Iran à la légitime défense de sa souveraineté, de sa sécurité nationale et de son intégrité territoriale, et a fermement condamné les attaques d'agression visant les infrastructures du pays, y compris les universités, les ponts et les centres scientifiques.



Évoquant la situation d'insécurité imposée dans le détroit d'Ormuz, il a souligné qu'elle résultait des opérations militaires menées par les États-Unis et le régime sioniste contre l'Iran et a précisé : « À l'heure actuelle, le passage des navires des pays qui ne participent pas à l'agression militaire contre l'Iran se fait, en coordination avec les forces armées de la République islamique, par le détroit d'Ormuz ». Le ministre a également condamné les manœuvres des États-Unis et de certains autres pays au Conseil de sécurité visant à exercer des pressions sur l'Iran, en affirmant que toute démarche provocatrice des agresseurs et de leurs soutiens, y compris au Conseil de sécurité, concernant la situation dans le détroit d'Ormuz, ne ferait qu'aggraver la crise. Il a souligné qu'une résolution du Conseil de sécurité sur le détroit d'Ormuz non seulement ne réglerait aucun problème, mais deviendrait elle-même une partie du problème. Condamnant en outre les attaques américaines et sionistes contre des sites culturels, y compris une église orthodoxe à Téhéran, il a qualifié ces actes de violations manifestes des règles internationales et a insisté sur la nécessité d'une réaction claire et ferme de tous les États et des organisations internationales, en particulier l'UNESCO, face à ces actes criminels.

Le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie a réaffirmé la position de son pays condamnant la poursuite de l'agression militaire contre l'Iran et a informé son homologue iranien des contacts et consultations continus menés par Moscou avec les pays de la région en vue de réduire les tensions. Soulignant la nécessité pour toutes les parties de revenir à la voie de la diplomatie et du règlement politique de la crise, il a indiqué que la Russie avait présenté des initiatives et propositions pour atténuer les tensions et gérer la crise régionale. Les deux ministres sont convenus de poursuivre leur coordination et leurs consultations aux niveaux bilatéral, régional et international.

## **6. Mobilisation massive et continue de la population**

- Qom : images aériennes des adieux de la population à la dépouille du général de corps d'armée Mousavi, chef d'état-major des forces armées



- Khouzestan : cérémonie de funérailles du martyr Tangsiri, commandant de la marine du CGRI



- Machhad : chant collectif de l'hymne national de la République islamique d'Iran dans le sanctuaire de l'Imam Reza ;



- Machhad : trente-troisième nuit consécutive de rassemblement de solidarité



- Babol : trente-troisième nuit consécutive de rassemblement de solidarité



- Tabriz : rassemblements populaires dynamiques et fervents, avec une forte participation de la jeunesse, présentée comme l'avenir du pays.



**Service de la diplomatie publique**  
**Ambassade de la République islamique d'Iran – Paris**



« Djenabkhan » marionnette très populaire et animateur d'une émission de télévision en Iran, a adressé ce message à l'enfant propriétaire d'une poupée retrouvée dans les décombres de la guerre :

« Mon joli petit ami... Puisse toute ta douleur venir sur moi plutôt que sur toi. Tu serais sans doute souvent cette poupée contre toi pour t'endormir, tant de nuits... Je demande à Dieu très-haut que tu sois vivant et sain et sauf, que tu puisses rire de nouveau et danser encore au son du ney et du tambour...

Dans l'espoir de te revoir, en sécurité et en paix »